

COMMUNE DE SAINT-LEGER-DE-LA-MARTINIÈRE
PROCES-VERBAL
Conseil Municipal du Mercredi 27 avril 2016

Présents : Céline Bonneau, Cédric Bricaud, Pascal Brunet, Françoise Butré, Micheline Guérin, Christophe Labrousse, Fabienne Manguy, Pascale Meunier, Bernard Neige, Dany Nivelles, Astrid Sublen, Mathieu Texier, Christian Vezien

Excusé (avec pouvoir) : Alexandre Ribot a donné pouvoir à Cédric Bricaud

Excusé :

Le quorum étant atteint, Monsieur Christophe Labrousse commence la réunion à 20h.
Madame Pascale Meunier est nommée secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu du dernier conseil municipal du 6 avril 2016

Aucune observation n'ayant été formulée, les membres du Conseil approuvent à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 6 avril 2016.

Audit du cabinet Multicibles pour le service technique

Monsieur Christophe Labrousse indique, ensuite, qu'avec Monsieur Pascal Brunet, ils ont reçu Madame Etavard du cabinet Multicibles de Poitiers afin de proposer une intervention pour établir un diagnostic de l'organisation et du fonctionnement du service technique.

Ce travail se présente en plusieurs parties :

préparation : 0,5 jour

entretiens/observations : 2 jours

analyse : 1 jour

synthèse : 1 jour

Le coût de cette intervention pour 4,5 jours de travail est de 6.480 € TTC avec une facturation à la réalisation des phases.

Une restitution aura lieu devant les membres du Conseil.

L'intervention aurait lieu en mai ; les agents ont été informés et sont d'accord pour faire ce travail. Les membres du Conseil soulignent que Monsieur Pascal Brunet accompagne très bien les agents.

Le maire demande aux membres du Conseil de valider l'intervention de ce cabinet pour un montant de 6.480 € TTC et de l'autoriser à signer tous les documents nécessaires.

Après en avoir délibéré, les membres donnent leur accord pour engager ce cabinet et donnent l'autorisation au Maire de signer tous les documents nécessaires.

Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe

Le Centre de Gestion des Deux-Sèvres a proposé un avancement de grade au poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe pour Sandrine Viollet, mais, pour la nommer sur ce poste, il est nécessaire de le créer au préalable.

Monsieur Christophe Labrousse souligne qu'il remercie Sandrine Viollet et Lydie Ardouin pour le travail important qu'elles ont effectué pour la réalisation du budget.

Le maire propose aux membres du conseil la création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe.

Les membres du Conseil acceptent la création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe et autorisent le maire à signer tous les documents nécessaires.

Le maire demande aux membres du Conseil de l'autoriser à fermer le poste d'adjoint administratif 1ère classe après la nomination de Sandrine Viollet au poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe.

Les membres du Conseil autorisent le maire à fermer ce poste et à signer tous les documents nécessaires.

Le maire informe ensuite que la manifestation des montgolfières n'aura pas lieu. En effet, plusieurs facteurs entrent en jeu :

- pas de subventions publiques
- pas assez de bénévoles
- coût beaucoup plus important que prévu pour les communes
- à noter également qu'en cas de mauvais temps, vent important... il n'y a pas de décollage des montgolfières et donc pas de visiteurs, ce qui implique une perte encore plus importante.

Madame Fabienne Manguy pense qu'il faut organiser une autre manifestation « populaire, dynamique et culturelle » pour « remplacer » celle-ci ainsi que les nuits romanes qui ont elles aussi été annulées.

Madame Pascale Meunier indique que le BMX et le foyer rural sont prêts à proposer chacun une animation, et amus'forme voit ce qu'ils peuvent faire pour le 14 juillet.

Un contact a été pris avec Les Délices du Soleil pour proposer un repas. Après discussion les membres du Conseil proposent que le plat principal, cuisiné par Les Délices du Soleil, ainsi que l'apéritif soient financés par la commune pour les habitants. Chacun pourra apporter son entrée et son dessert.

Madame Fabienne Manguy pense qu'il serait bien de mettre de la musique, un spectacle... Les membres du Conseil l'autorisent à prendre des contacts pour voir ce qu'il est possible de faire.

Tour de table des différentes commissions

Commission environnement :

Madame Françoise Butré indique que le talus de la rue de Gachet se termine ; il a été fait en collaboration avec le CFPPA. Elle rappelle également qu'au 1^{er} janvier 2017, les pesticides seront interdits ; il faut donc prévoir des systèmes de remplacement ; il y aura plus de surfaces à tondre par exemple.

Monsieur Pascal Brunet indique qu'il faut décider entre autre dans les allées des cimetières soit, laisser pousser l'herbe et tondre, soit envisager une autre solution. Les agents vont devoir changer leurs habitudes de travail.

Madame Françoise Butré indique que le travail qui a été fait en 2013 avec le cabinet Métais sur les chemins est repris ; il faut voir juridiquement ce qui doit être fait pour avancer sur ce dossier.

Elle demande ensuite si on envisage pour cette année de préparer le chemin de randonnée au départ de la fontaine de Triangle.

Le maire dit qu'il faut commencer à le préparer, qu'il y a des chemins à déboucher et aussi des échanges de chemins à prévoir.

Les membres du conseil indiquent également qu'ils ne veulent plus que les agents de la commune déposent les déchets verts ou autres aux Epinats, mais les emmènent à la déchetterie.

Madame Françoise Butré indique que le Conseil Municipal des Jeunes sera présent à la cérémonie du 8 mai.

Commission amélioration et valorisation du patrimoine :

Monsieur Cédric Bricaud informe ensuite que les travaux, dans les logements locatifs, rue de la mairie, avancent bien. La pose des carrelages est prévue fin mai.

Un dossier pour la rampe concernant l'accessibilité à l'église a été fait afin de demander l'avis à l'Architecte des Bâtiments de France.

Commission animations locales, vie associative :

Madame Pascale Meunier précise que, pour la cérémonie du 8 mai, le rendez-vous pour l'installation de la salle des fêtes est prévu à 9h45.

En ce qui concerne les journées du patrimoine, une visite avec le Pays d'Art et d'Histoire aura lieu le 17 septembre à 10h. Le Pays d'Art et d'Histoire fera la visite avec Madame Françoise Butré et le Conseil Municipal des Jeunes.

Madame Pascale Meunier évoque, ensuite, le changement des tables et chaises de la salle du conseil. Monsieur Mathieu Texier s'interroge sur la nécessité de remplacer ce matériel. Monsieur Christophe Labrousse et Madame Pascale Meunier indiquent que de plus en plus de réunions ont lieu dans cette salle, et qu'elle n'est pas vraiment pratique, que le matériel proposé peut être replié en partie.

Monsieur Christophe Labrousse indique qu'il souhaite que le bulletin municipal évolue, qu'il revienne à la maquette proposée il y a un an environ, avec une partie histoire, sanitaire et sociale... et surtout lui donner un air plus dynamique.

Commission voirie :

Monsieur Pascal Brunet informe que les migrants sont tous dans des CADA. D'autres personnes vont peut-être venir, mais pas forcément des familles, il peut s'agir d'hommes seuls.

En ce qui concerne l'avenue Pineau, le marché est en cours ; il faut attendre les réponses.

Questions diverses :

Madame Astrid Sublen indique que les habitants de la maison qui a brûlé (Mme et M. Pouponnot) ont trouvé un logement provisoire à Saint-Martin-les-Melle.

Monsieur Christophe Labrousse rappelle que la prochaine réunion sur le projet territorial aura lieu mercredi 18 mai 2016, à 20h, et que la réunion de conseil municipal se déroulera le mercredi 25 mai 2016, à 20h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20.